

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE LA CAVALERIE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE MILLAU
CANTON CAUSSES ROUGIERS

Délibération n° 22/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Nombre de conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Cavalerie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur le maire.

DATE DE LA CONVOCATION : le 1^{er} avril 2025

	NOM	Prénom	Qualité	Présent	Absent	A donné procuration à
1	RODRIGUEZ	François	Maire	x		
2	MURET-GUIBERT	Marie-Laure	1 ^{er} Adjoint	X		
3	CADILHAC	Christophe	2 ^{ème} Adjoint			RODRIGUEZ François
4	AUSSEL	Sabine	3 ^{ème} Adjoint	X		
5	BALSAN	Lucie	Conseiller	X		
6	MURET	Nicolas	Conseiller	X		
7	MURATET	Philippe	Conseiller	X		
8	DELACROIX-PAGES	Claudine	Conseiller	X		
9	FAJFROWSKI	Annabelle	Conseiller			MURET GUIBERT Marie-Laure
10	COMBES	Mathieu	Conseiller	X		
11	MARTINET	Céline	Conseiller	X		
12	BRUNIER	Jean-Michel	Conseiller	X		
13	VINCENDEAU	Céline	Conseiller	X		
14	MASSEBIAU	Loïc	Conseiller		X	
15	BARTHE	Ghislaine	Conseiller	X		

Secrétaire de séance : MURET GUIBERT Marie-Laure

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCLITE DIRECTE LOCALE 2025

Conformément à l'article 1639 du CGI, les collectivités territoriales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit.

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités territoriales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe, à 14 VOIX POUR, les taux 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 40.28 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 93.48 %
- Taxe d'habitation (TH) : 13.70 %

Ce maintien des taux communaux permettra d'obtenir un produit de référence de 751 259 €, retrace dans le tableau ci-dessous, qui après prise en compte des ressources fiscales indépendantes des taux votés (IFER/Pylônes pour 7 074 € et allocations compensatrices positives pour 101 375 € et effets négatifs du FNGIR (- 29 946 €) et du coefficient correcteur (- 210 352 €) assurera à la commune un total prévisionnel de ressources fiscales de 619 410 €.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux fiscal proposé 2025 (%)	Produit fiscal correspondant
TFB	1 702 000	40,28	685 566
TFPNB	40 700	93,48	38 046
TH	201 800	13,70	27 647
		Total	751 259



COMMUNE : 063 LA CAVALERIE
ARRONDISSEMENT : 12 MILLAU
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT AFFRIQUE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâties (TFB)	1 667 771	40,28	103,48	1 702 000	685 585	40,28	685 586
Taxe foncière non bâties (TFNB)	40 148	93,48	193,48	40 700	38 848	93,48	38 049
Taxe d'habitation (TH)	231 036	13,70	49,70	201 800	27 647	13,70	27 649
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	751 259
				Total	751 259		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Calcul du coefficient de variation proportionnelle
(8 décimales)

Taux proportionnels
(col. 2 x col. 9)
10

Produit total souhaité
751 259

Si l'un des taux déterminés
de manière proportionnelle
excède le taux plafond
indiqué en colonne 3, une
variation différenciée doit
obligatoirement être votée.

Si la détermination sans lien
des taux a été décidée en 2023,
cochez la case

Produit total de référence (total colonne 5)
751 259

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	7 074			101 375	0	-29 946	-210 352	-131 849

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) 751 259	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) -131 849	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025 619 410
--	---	--	---	---

A RODEZ

Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
PASCAL BOUTHIER

Le
Pour la Préfecture,

Le
Pour la Commune,

Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 063 LA CAVALERIE
ARRONDISSEMENT : 12 MILLAU
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT AFFRIQUE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2025

Accusé de réception en préfecture
012-211200639-20250407-DELIB22-2025-DE
Recu le 15/04/2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 667 771	40,28	103,48	1 702 000	685 566	40,28	685 566
Taxe foncière non bâties (TFNB)	40 148	93,48	193,45	40 700	38 046	93,48	38 046
Taxe d'habitation (TH)	231 035	13,70	49,70	201 800	27 647	13,70	27 647
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	751 259
				Total	751 259		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité 751 259 = 1	40,28		☐
Taxe foncière non bâties (TFNB)		93,48		
Taxe d'habitation (TH)		13,70		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5) 751 259			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	7 074			101 375	0	-29 946	- 210 352	- 131 849

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) 751 259	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) - 131 849	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025 619 410
--	---	---	---	---

A RODEZ

Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
PASCAL BOUTHIER

Le 07/04/2025
Pour la Préfecture,
LE MAIR
FRANÇOIS RODRIGUEZ

Faillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération

012
Reç
2025

211
le

2005/0

39-20250407-DELIB22-2025-DE

4/2025

1.1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS				2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes			
	national 11	départemental 12	403	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques			
				b. Par la loi		c. Centrales photovoltaïques			
				Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques			
				a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques			
Taxes	national 11	départemental 12	0	b. Par la loi (terres agricoles)		f. Transformateurs électriques			
				c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques			
				Cotisation foncière des entreprises		h. Installations gazières et autres			
				a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes			
				b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taxe foncière non bâtie		a. TVA prév. (compensation TH)			
	national 11	départemental 12	97 519	Taxe d'habitation :		b. TVA prév. (comp. CVAE)			
				a. Dotation pour perte de THLV		c. Coefficient correcteur			
				b. Mayotte		d. Taux FB commune 2020			
				Cotisation foncière des entreprises :		e. Taux FB département 2020			
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX				6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE					
6.1. TAUX PLAFONDS				Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :					
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
				de 2025		Taux maximum :			
				de 2025		a. Taux communal majoré à ne pas dépasser			
				de 2025		b. Taux maximum de la majoration spéciale			
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.5. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.7. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.8. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.9. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.10. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.11. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.12. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.13. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.14. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.15. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.16. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.17. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.18. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.19. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.20. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.21. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.22. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.23. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.24. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.25. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.26. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.27. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.28. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.29. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.30. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.31. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.32. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.33. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.34. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.35. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.36. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.37. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.38. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.39. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.40. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.41. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.42. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.43. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :			Taux des EPCI de 2024		a. National			
	national 11	départemental 12	329 832	de 2025		b. Communal			
de 2025				Taux maximum :					
6.44. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				Taux plafonds de 2025		Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urb			